

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA BSO TENUE LE 14 JANVIER 2010 DANS LES LOCAUX DE L'ANPEB

Membres Présents (*): le président de la BSO, Monsieur Bacquelaine
Eclairbel, représenté par Monsieur Louis Cuypers,
Petrus Néon, représenté par Monsieur Hanquet,
Publipaul, représenté par Monsieur Geeraert
Belgium Led, représenté par Monsieur Rossenfosse,
Néon Design, représenté par Monsieur David Beeckman,
Franca Sunlight, représenté par Monsieur Van den Bergh
Elbo Sat, représenté par Monsieur Steegmans
le secrétaire de la BSO, Monsieur Meganck

Sont excusés: Cauberg Neoncentrale
Néon Elite
l'administrateur délégué de la BSO, Monsieur Solé

(*) Un vote par membre

Conformément à l'ordre du jour, le vote sur le sujet de la proposition des nouveaux statuts a été traité:

Le Président constate qu'il n'y a pas suffisamment de membres présents pour voter valablement sur le sujet. Une seconde assemblée générale extraordinaire sera donc convoquée le mois prochain. Cette seconde assemblée générale, pourra valablement délibérer quel que soit le nombre des présents. En tout cas, et toujours concernant l'objet susmentionnés, une décision ne pourra être prise qu'avec une majorité des deux tiers.

La seconde assemblée générale concernée se tiendra le jeudi 11 février 2010 à 11 :00 dans nos locaux Avenue Maurice Herbette 38 à 1070 Anderlecht. Comme seul point à l'ordre du jour il y aura le vote sur la proposition des nouveaux statuts.

Sur ce point se termine cette assemblée générale extraordinaire.

Jean-Pierre Meganck
Secrétaire

www.belgian-sign.org